

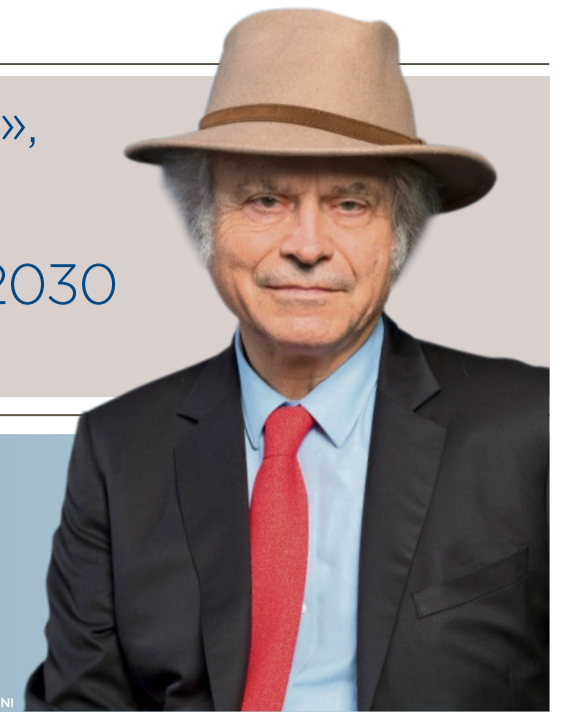


Avec la crise sanitaire qui s'amplifie, l'Italie fait face à ses **nouveaux pauvres**

Monde, pages 12 et 13

Dans «Dernier été», l'écrivain **Franz-Olivier Giesbert** imagine Paris en 2030

Culture, page 15



Suisse

Monde
Economie
Culture
La der

FRANCESCA MANTOVANI

Coronavirus et pays à risque

La Suisse s'apprête à mettre la France sur sa liste rouge

Le nombre de nouvelles infections en France est tout proche du seuil exigeant une mise en quarantaine. Les cantons envisagent restrictions à venir et... exceptions.

Louis Viladent

La liste des pays considérés «à risque» par la Suisse s'allonge un peu plus chaque semaine. Lorsqu'un État dépasse les 60 cas de coronavirus pour 100'000 habitants sur une période de quatorze jours, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) le place sur sa liste rouge. Ce dimanche, la France en comptait 59,8, soit une bonne vingtaine de plus qu'il y a une semaine. La France va-t-elle passer en zone rouge? «C'est une possibilité», concédait vendredi déjà Yann Hulmann, porte-parole de l'OFSP. Et cette perspective se rapproche de jour en jour.

La question se pose tout d'abord pour les travailleurs frontaliers. Ils sont presque 184'000 à venir depuis la France chaque jour; dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud et Jura principalement. Si la Suisse devait exiger une quarantaine pour les personnes en provenance de la France, «les personnes dont les activités sont absolument nécessaires au maintien du fonctionnement du système de santé feraient l'objet d'exceptions», assure Yann Hulmann. D'autres travailleurs frontaliers pourraient aussi se voir accorder des exceptions, mais à de strictes conditions.»

Des déplacements limités

À Genève, 40% du personnel hospitalier réside de l'autre côté de la frontière: «Il est clair que cette catégorie-là de déplacement transfrontalier sera autorisée», affirme le président du Conseil d'État genevois, Antonio Hodgers. Pour les professions non rattachées au système de santé ou à l'ordre public, les discussions sont toujours en cours entre les cantons et la Confédération. L'option du travail à distance - quand elle est possible - a d'ores et déjà été prolongée jusqu'à la fin de l'année: les entreprises suisses qui souhaitent maintenir leurs employés frontaliers en télétravail pourront le faire sans être menacées de devoir verser les charges sociales liées à



À Genève, 40% du personnel hospitalier réside de l'autre côté de la frontière. KEYSTONE

leur salaire en France. Quid du tourisme d'achat en France voisine? Comme il s'agit d'une «activité non essentielle» aux yeux de l'OFSP, les habitants des cantons voisins de la France risquent de devoir se passer d'y faire leurs courses. «Dix jours de quarantaine pour un panier de commis-

sions, ça ne vaut peut-être pas le coup», plaisante le ministre jurassien de l'Économie et de la Santé, Jacques Gerber.

Nuances territoriales

Doit-on s'attendre aux mêmes mesures de restriction dans tous les cantons si la France devient «à

risque»? «Chaque canton a son mot à dire, souligne Antonio Hodgers. Genève ne sera pas pris au dépourvu par des décisions à Berne.» Le Canton de Vaud est lui aussi rassuré, comme l'indique Catherine Cossy, porte-parole du Département vaudois de la santé: «Au-delà des critères utilisés pour

placer un pays sur une liste rouge, les États ont la possibilité de discuter des exceptions», souligne-t-elle.

Certains pays ont même décidé de prendre en compte les nuances territoriales pour établir des restrictions. Ainsi, treize cantons suisses - dont le Valais, Vaud,

Fribourg et Genève - figurent désormais sur la liste «orange» de la Belgique. «Il est possible que l'OFSP prenne en compte les taux de contaminations sur des régions françaises plutôt que sur la France tout entière», avance François Nordmann, ancien ambassadeur de Suisse en France.

Importants enjeux de main-d'œuvre

À l'heure actuelle, le Canton de Jura, qui compte 8500 travailleurs frontaliers, est en pourparlers avec Berne: «La situation en France voisine relève d'enjeux de main-d'œuvre importants pour nous», explique Jacques Gerber. Une fermeture totale pourrait avoir des conséquences énormes, d'où l'importance de pouvoir discuter des conditions avec la Confédération.»

«Dix jours de quarantaine pour un panier de commissions, ça ne vaut peut-être pas le coup»

Jacques Gerber
Ministre jurassien
de l'Économie et de la Santé

Malgré le besoin d'anticiper le cas où la France deviendrait un pays à risque, beaucoup de questions demeurent. Pour les personnes se déplaçant en zone à risque, le Conseil fédéral ne requiert pas de quarantaine à leur retour si le déplacement s'est fait «pendant moins de vingt-quatre heures en tant que passager en transit». Cela vaudra-t-il pour des allers-retours de moins de vingt-quatre heures en France voisine? «Dans des cas fondés, les autorités cantonales compétentes peuvent autoriser des dérogations à la quarantaine obligatoire ou accorder des allègements», déclare Yann Hulmann au nom de l'OFSP.

Si l'incertitude plane, Antonio Hodgers affirme ne pas être inquiet: «Les quelques mois passés nous ont beaucoup appris sur notre capacité à gérer des restrictions de flux à travers les frontières. Nous sommes prêts», assure-t-il.

Et les autres pays voisins? L'Allemagne comptait 19,6 nouveaux cas pour 100'000 habitants ce dimanche, l'Italie en recensait 13,3 et l'Autriche 35,7. Ce qui ne laisse pour le moment pas présager que ces pays passent en liste rouge.

Dérogations accordées par dizaines outre-Sarine

Les travailleurs actifs dans le domaine de la santé, du maintien de l'ordre public ou les frontaliers ne sont pas les seules personnes à pouvoir bénéficier d'une exception à leur retour en Suisse d'un pays considéré comme à risque par la Confédération. Nos confrères du «SonntagsBlick» révèlent que des dérogations à la mise en quarantaine obligatoire pendant dix jours ont été accordées par dizaines outre-Sarine, alors que l'activité professionnelle des voyageurs concernés n'est pas indispensable au bon fonction-

nement de la société. Ainsi, Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont permis à des musiciens de donner leur concert, moyennant le respect du port du masque et de la distanciation sociale. Avant et après leur représentation cependant, les artistes ont dû rester dans leur hôtel. De nombreux hommes d'affaires de Suisse centrale ont également bénéficié de la marge de manœuvre dont disposent les Cantons. Toujours selon l'hebdomadaire alémanique, les autorités nidwaldiennes ont dispensé une dizaine de

managers de l'obligation en raison de leur «nécessité de se rendre dans des pays à risque, où leur présence est indispensable». Même son de cloche à Schwytz, où des dérogations ont été obtenues «principalement en raison d'activités professionnelles à l'étranger». Le Canton de Zoug annonce trois exceptions accordées à des voyageurs «dont les obligations professionnelles ne pouvaient pas être reportées». Le «SonntagsBlick» cite encore le cas d'un spécialiste venu d'Espagne qui a pu directement

se mettre au travail à son arrivée à Schaffhouse dans le cadre d'un projet de bus électriques. Ou encore celui de techniciens argoviens que le Canton a autorisés à se rendre dans une centrale électrique pour des travaux de maintenance. Ces multiples dérogations s'ajoutent au cas rapporté il y a dix jours par le quotidien grison «Südschweiz». Des véliplanistes israéliennes qui s'étaient rendues en Engadine pour participer à des compétitions ont aussi fait l'objet d'une exception. **B.P.**